



Académie de Volleyball
Genève

INFORMATION no 3 - 20/21

Genève le, 26 août 2020

Chères académiciennes, chers académiciens,

Le temps passe vite et nous sommes toujours dans la phase de préparation de la nouvelle saison. Pour que celle-ci puisse débuter le plus harmonieusement possible, il est indispensable que vous preniez connaissance des informations suivantes et plus particulièrement celles qui concernent les dispositions sanitaires liées au COVID 19. En effet, il en va de la santé de chacun et également de celle du groupe puisqu'une quarantaine pourrait amener une cessation momentanée partielle ou totale des activités de l'AVGe.

1. Directives sanitaires (Centre sportif du Bois-des-Frères et salle Henry-Dunant) :

ATTENTION ! : Ces directives sont susceptibles d'être modifiées très rapidement !

- a) Pas de symptômes à l'entraînement :
Les académiciens présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisés à participer aux entraînements. Ils doivent rester à la maison, voire être isolés, et contacter leur médecin.
- b) Garder ses distances :
Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions avant et après l'entraînement et lors du trajet retour et dans ces situations ou d'autres similaires, gardez une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes et renoncez à tous contacts directs.
- c) Se laver les mains :
Se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.
- d) Port du masque :
Bien que non obligatoire, le port du masque est fortement recommandé lors des trajets aller et retour.
- e) Recommandations spécifiques : Centre sportif du Bois-des-Frères et salle Henry-Dunant :
 - Respect des sens de circulation (entrée/sortie)
 - Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique (entrée).
 - Utilisation des vestiaires limitée à 6 personnes au maximum..
 - Accès aux terrains non autorisés aux parents/accompagnants (Les galeries sont utilisables à condition de respecter la distance sociale et, si possible, de porter un masque).

2. Groupe SECII – PO : Tests médico-sportifs : Convocations :

Lieu : Cressy Santé (1^{er} étage) - 99, route de Loëx - 1232 Confignon
Accès TPG : Ligne 43 (direction Loëx-Hôpital) : Arrêt : Bains de Cressy

Durée : Environ 1 heure

Mercredi 02.09.20 :

1. ANKUROWSKI Wiktor	08h00	2. MIELE Matteo	09h00
3. CHAVAZ Kylian	10h00	4. METRAL Célian	11h00
5. SCHOUWEY Mallauray	13h00	6. REMY Johanna	13h20
7. AVENI Alyssa	13h40	8. TURRIAN Marina	14h00
9. VAN LEEMPUT Céline	14h20	10. HEYMANN Clara	14h40
11. AMATO Tifanie	15h00	12. EMCH Gaëlle	15h20
13. ARRIGONI Elisa	15h40	14. BÜELER Zoé	16h00
15. MATUL Tosia	16h20	16. CALISKAN Lara	16h40
17. DONZE Kayla	17h00	18. JAKOB Clara	17h20
19. GANBOLD Undral	17h40	10. SAVOCA Matteo	18h00

Mercredi 09.09.20 :

1. AYE Victor	10h00	2. VAN LEEMPUT Thibault	11h00
3. KURIK Mirjam	13h00	4. MILETO Michelle	13h20
5. MUSLIU Zane	13h40	6. REVEIL Danaïkah	14h00
7. RUSCHETTA Emma	14h20	8. PICT Maeva	14h40
9. JOLIDON Enzo	15h00	10. ZUMSTEIN Jeremy	15h20
11. POLLET Nathan	15h40	12. GLENAT Léo	16h00
13. CLAVEL Emma	16h20	14. BAUM Yasmina	16h40
15. BARTU Ela	17h00		

En cas de demande de modification : veuillez prendre immédiatement contact avec Loïc CHEVALIER (loch@avge.ch).

3. Groupe SECII – PO : Horaires d'entraînements :

Avertissement : La planification des jours et heures d'entraînement hebdomadaire du groupe SECII – PO est très difficile à réaliser. En effet, cette construction qui paraît simple à première vue doit tenir compte des contraintes apportées par les horaires élèves (SAE et non-SAE) et également des horaires d'entraînement en club pour 35 académiciens !

Il n'est donc pas possible de parvenir à une solution convenable et idéale pour chaque académicien cependant, je rappelle que :

- Chaque académicien est tenu de suivre **au minimum 3 séances AVGe** par semaine (les entraînements de musculation/condition physique sont également considérés comme des séances).

En cas de problème (collision avec un entraînement club, surcharge horaire, impossibilité, ...), l'académicien doit en aviser immédiatement l'entraîneur responsable (Mme. Claudia LACIGA) afin de mettre sur pied une solution satisfaisante.

Les académiciens SAE doivent et peuvent prendre contact avec le doyen SAE de leur école afin de procéder à des ajustements de leur horaire scolaire (libération anticipée, tutorat, ...).

Il est très important de résoudre les situations problématiques le plus rapidement pendant que cela est encore possible. Ces démarches sont de la responsabilité de l'académicien.

Horaires d'entraînement :

Tous les entraînements ont lieu au Centre sportif du Bois-des-Frères

Mardi : Filles : 16h00 - 17h45 Garçons : 17h15 - 19h00

Mercredi : Filles : 16h00 - 18h00

Jeudi : Garçons : 16h00 - 17h45 Filles : 17h15 - 19h00

Vendredi : Filles : 16h00 - 17h45 Garçons : 17h15 - 19h00

L'accès aux salles de musculation (CEC André Chavanne CECG Madame De Staël) pour les élèves SAE (mardi et jeudi à midi) n'est pas encore confirmé.

Pour les élèves qui ne sont pas dans ces écoles, les entraîneurs de condition physique de l'AVGe (Nicklas ELLEGAARD et Ludovic SPERISEN) vont mettre en place un programme spécifique.

Entraînements annulés : Il n'y aura pas d'entraînements le jeudi 10 septembre 2020 (Jeûne Genevois).

Tout en restant à votre disposition, je vous adresse, chères académiciennes, chers académiciens, mes meilleures salutations et je vais me coucher (il est point d'heure !)

Jean-Jacques von DÄNIKEN
Administrateur